

## Vœux des secrétaires de la 8<sup>ème</sup> circonscription

Le 25 octobre 2012, la coopérative agricole CECAB annonçait la fermeture des deux sites industriels de l'entreprise Boutet-Nicolas implantée à Rosporden dans le cadre d'un plan de restructuration de sa branche d'Aucy (légumes).

L'entreprise Boutet-Nicolas emploie 150 salariés en CDI et autant de saisonniers présents depuis des années. Elle constitue la 3<sup>ème</sup> unité de production sur les 12 que possède le groupe. Comme l'ensemble de la branche légumes, l'entreprise Boutet-Nicolas réalise des bénéfices dont la plus grande partie a été affectée vers des investissements étrangers ou pour assurer la trésorerie des abattoirs Gad en difficulté.

La CECAB n'a pas manifesté sa volonté d'accepter la reprise des deux sites de Boutet-Nicolas par d'autres opérateurs.

Une loi sur la cession forcée des entreprises rentables figurait dans les engagements de campagne de François Hollande. Promise par le gouvernement depuis plusieurs mois, sa discussion ne cesse d'être retardée. Pourtant, un tel dispositif mettrait face à leurs responsabilités les entreprises qui prétextent la crise pour justifier des licenciements boursiers. Dans le cas de l'entreprise Boutet-Nicolas, elle permettrait de préserver un outil industriel performant et un savoir-faire reconnu en obligeant la CECAB à la céder à un repreneur éventuel.

Nous appelons le gouvernement à accélérer l'adoption de ce texte et les parlementaires finistériens à se mobiliser pour qu'il soit inscrit rapidement à l'ordre du jour des débats législatifs.